



# Cahier des charges – Pair-aidant en addictologie (PAA) œuvrant en milieu hospitalier (V2.0, janvier 2026)

## 1. Actualisation

Établi le : [...]  
Par : [...]  
Remplace la version du : [...]  
Motif d'actualisation : [...]

## 2. Identification du poste

Unité de gestion / Département : [Département hospitalier]  
Unité de base / Service : [Addictologie]  
Unité fonctionnelle : [Addictologie Hospitalière]  
Intitulé du poste dans l'entité : [Pair-aidant en addictologie]

## 3. Mission générale du poste (description succincte)

- A. Garantir l'accueil des patients et de leurs proches, présenter la fonction, le rôle de soutien et de suivi de la paire-aidance en addictologie, garantir l'identification, la planification, l'exécution et l'évaluation de l'accompagnement par la paire-aidance.
- B. Initier sur sollicitation du patient et/ou de l'équipe soignante, le travail propice au rétablissement du patient, en collaboration avec l'équipe des soins, les patients, leurs proches et leur réseau.
- C. Garantir le suivi des patients dans leur parcours de rétablissement, en définissant les objectifs d'accompagnement, la programmation des entretiens et l'organisation du travail relatif à la paire-aidance, en collaboration directe avec l'équipe des soins et en partenariat avec le patient.
- D. Développer et réaliser des actions de préventions de la rechute, par l'établissement du plan de crise conjoint, le soutien relationnel et motivationnel, ainsi que la facilitation de la compréhension et de la déstigmatisation des addictions auprès des proches et du réseau interdisciplinaires.
- E. Participer à la promotion et aux développements des savoirs et des compétences des professions de la paire — aidance.

## 4. Conduite : ETP directement subordonné(s)

[Non]

## 5. Mode de remplacement prévu, en cas d'absence du titulaire

[Non]



## 6. Missions et activités

### **A. Garantir l'accueil des patients et de leurs proches, présenter la fonction, le rôle de soutien et de suivi de la paire-aidance en addictologie, garantir l'identification, la planification, l'exécution et l'évaluation de l'accompagnement par la paire-aidance.**

- Informer et se présenter aux patients, expliquer le concept de la paire-aidance en addictologie dans le cadre du modèle du rétablissement.
- Échanger avec l'équipe interdisciplinaire, et établir communément les objectifs du suivi de la paire-aidance, en partenariat avec les patients durant et après le séjour hospitalier, en s'inscrivant dans le projet de soin des patients.
- Planifier en autonomie la suite de prise en charge en paire-aidance en partenariat avec le patient, en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire.
- Restituer et transmettre le programme de suivi, aux patients, de même qu'à l'équipe des soins et organiser des rencontres régulières avec l'équipe soignante référente des patients pour assurer le suivi et le réajustement du programme en s'adaptant aux complications liées à l'hospitalisation et à l'état de santé.

### **B. Initier sur sollicitation du patient et/ou de l'équipe soignante, le travail propice au rétablissement du patient, en collaboration avec l'équipe des soins, les patients, leurs proches et leur réseau.**

- Proposer un entretien dans un cadre propice à la discussion et favoriser l'écoute active en permettant l'expression des besoins et des choix des patients, reformuler et valider avec eux les besoins définis, et expliquer les actions qui peuvent être menées par la paire-aidance, ainsi que les limites du champ interventionnel des paires.
- Informer le patient de ses droits et de ses devoirs dans le cadre du suivi de la paire-aidance en addictologie, en garantissant une attention bienveillante dans l'accueil de ses demandes et de ces choix.
- Garantir aux patients une information structurée et adaptée relative au déroulement de l'accompagnement et du soutien prodigué par la paire-aidance ainsi que les explications claires des différentes collaborations et interventions interprofessionnelles dans le cadre du projet des patients.
- Définir en colloque interdisciplinaire, les objectifs spécifiques à l'accompagnement par la paire-aidance, en assurer la programmation et la transmission au patient ainsi qu'à l'équipe soignante et l'inscrire dans le dossier de soins du patient.
- Inviter en accord et selon le choix des patients les personnes proches qu'ils jugeraient pertinent d'inclure dans l'information, l'explication et la participation à son programme d'accompagnement par la paire-aidance.

### **C. Garantir le suivi des patients dans leur parcours de rétablissement, en définissant les objectifs d'accompagnement, la programmation des entretiens et l'organisation du travail relatif à la paire-aidance, en collaboration directe avec l'équipe des soins et en partenariat avec le patient.**

- Maîtriser le processus d'accompagnement de la paire-aidance selon le modèle du rétablissement, en s'appuyant sur l'expertise du savoir-être et du savoir-faire en référence aux savoirs théoriques et scientifiques validés de la paire-aidance
- Maîtriser les techniques des soins relationnels, la connaissance de son champ d'expertise dans le cadre d'une intervention en milieu hospitalier, en respectant le fonctionnement et le règlement de l'institution.



- Participer à la préparation et à l'élaboration du projet de sortie du patient en collaboration avec l'équipe interdisciplinaire, en partenariat avec les patients et leurs proches. Définir les actions de soutien de la paire-aidance à la sortie, dans le cadre de la prévention de la rechute dans les premières semaines du retour à domicile.
- Garantir le processus de suivi en évaluant la progression et l'atteinte des objectifs réalisés, assurer la passation des relais relatifs à la continuité du suivi à la sortie du patient, adapter de manières pertinentes et concertées les objectifs relatifs à la situation des patients après la sortie hospitalière.
- Garantir une documentation systématique du plan de suivi, de l'évolution des objectifs et des informations pertinentes dans le dossier informatique du patient, transmettre à l'équipe interdisciplinaire toutes informations nécessaires à la sécurité et à la continuité des soins.

**D. Développer et réaliser des actions de préventions de la rechute, par l'établissement du plan de crise conjoint, le soutien relationnel et motivationnel, ainsi que la facilitation de la compréhension et de la déstigmatisation des addictions auprès des proches et du réseau interdisciplinaires.**

- Favoriser l'autonomie du patient, par la réassurance, accompagner la réflexion dans une attitude, non moraliste, non prosélyte et bienveillante, l'aider à identifier les facteurs de risques et les stratégies de protection.
- Maîtriser l'élaboration du plan de crise conjoint, proposer, expliquer et accompagner les patients dans la rédaction de celui-ci, en tenant compte de sa demande, de ses besoins, tout en clarifiant les possibles et les limites.
- Maîtriser les différentes techniques relationnelles relatives à la relation d'aide et motivationnelle, aider le patient à faire des choix éclairés, à formuler des demandes claires et l'encourager à s'affirmer dans ces décisions, valoriser les réussites et les initiatives positives.
- Maîtriser le rôle d'advocacy dans le cadre de l'accompagnement de la paire-aidance, en soutenant les patients dans leurs choix, en tenant compte de la pertinence de ceux-ci, et sans qu'ils n'induisent une mise en danger de celui-ci, de son entourage ou des intervenants. Accompagner sur demande des patients dans les rendez-vous médicaux ou sociaux relatifs au projet de son rétablissement.
- Échanger avec les différents intervenants et/ou les proches pour expliquer l'addiction, ses mécanismes, et le rôle des différents intervenants pour soutenir la démarche de rétablissement du patient.

**E. Participer à la promotion et au développement des savoirs théoriques de la paire-aidance, assurer les démarches d'amélioration de l'efficience de l'unité et de la profession.**

- Participer à des groupes de parole, des ateliers ou des actions de promotion de la paire-aidance.
- Participer aux interventions interdisciplinaires pour échanger avec les équipes soignantes, expliquer le rôle de la paire-aidance, coconstruire l'intégration de la paire-aidance en milieu hospitalier, définir leur champ d'intervention au sein d'une équipe interdisciplinaire.
- Développer une expertise issue de leurs compétences expérientielles de l'addiction, être en mesure d'expliquer et d'identifier les actions relevant de leurs champs de compétences et contribuer à lutter contre les représentations stigmatisantes liées aux addictions.
- Garantir l'accueil des pairs en formation, favoriser leur apprentissage et leur intégration au sein de l'équipe interdisciplinaire.



- Participer à la l'amélioration continue des processus de soins, de la formation, de la qualité et de la sécurité de l'accompagnement et du soutien de la paire-aidance en milieu hospitalier.

## 7. Éventuelles responsabilités particulières attribuées au titulaire

[...]

## 8. Exigences requises

### 8.1. Formation de base

- Avoir une expérience vécue de l'addiction, être engagé dans un processus de rétablissement et être en mesure de transformer ce vécu en une compétence professionnelle.
- Formation Paire Praticien en santé mentale (PPSM) [Souhaité]

### 8.2. Formation complémentaire

- Le plan de crise conjoint [Exigé]
- L'entretien motivationnel [Exigé]
- L'évaluation du risque suicidaire [Exigé]

### 8.3. Expérience professionnelle / ou associative

- Santé mentale [2 ans]
- Addictions [2 ans]

### 8.4. Connaissances et capacités particulières

- Savoir-être : écoute active et bienveillante (absence de jugement moral et de prosélytisme). Capacité à travailler en équipe. [Exigé]
- Être en mesure de s'autoévaluer et de prendre les mesures nécessaires pour son bien-être et sa santé pour exercer auprès d'une population souffrant d'addictions. [Exigé]

## 9. Astreintes particulières (travail de nuit, service de piquet, etc.)

[...]

## 10. Signatures

[...]